

Demande de remboursement CHEQUES CINEMA UNIVERSEL (CCU)

A utiliser uniquement pour les Chèques Cinéma Universel non scannés

Limité à 100 CCU par demande

ATTENTION :

- Ne pas accepter de CCU au-delà de leur date de validité.
- Les CCU sont remboursés sur la base du tarif de la séance concernée, tenant compte des réductions éventuelles, et hors tout supplément (3D...), avec un plafonnement à 8 euros.
- Les CCU doivent être envoyés avec ce formulaire au plus tard dans un délai de 2 mois après la présentation aux caisses de cinéma.
- **Ne pas agraffer ensemble les CCU** - vous pouvez utiliser des élastiques.
- **Ne pas altérer le code barre avec des inscriptions** (manuelles ou tampons) : les CCU ne peuvent pas être scannés et **ne pourront pas être enregistrés pour remboursement**

(*) **N° IDENTIFIANT** (n° donné lors de l'inscription) :

(*) CINEMA :

(*) Adresse :

(*) Code postal-ville :

(*) Période (N° semaine de présentation en caisse)

(*) Date de l'envoi :

(*) Nom de l'expéditeur :

(*) Téléphone :

Nombre de CCU	Prix Unitaire du billet délivré <u>Plafonné à 8€</u>	Montant
Total :		Total :
<u>Ne pas dépasser 100 CCU</u>		

Paiement par virement bancaire (joindre un RIB)

(*) Signature et cachet

(*) OBLIGATOIRE

